

**RÉPUBLIQUE
FRANCAISE**DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 21 Décembre 2022

Nombre Membres

En exercice : **22**Présents :**15 Titulaires**
1 SuppléantPouvoirs :**2**Votants :**18 Pour**
0 Contre
0 AbstentionsDate de la convocation :

14 Décembre 2022

Délibération n°
2022.12.80**L'an deux mil vingt-deux et le vingt et un décembre**

A 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Yssingaux sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

Présents : Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Daniel FAVIER, Gilles KACZMAREK, Jean-Pierre SABATIER, Laurent MIRMAND, Jean-Michel EYRAUD, Bernard SOUVIGNET, Elisabeth ROYON, Didier PINOT, Frédéric GIMBERT, Michel JOUBERT, Laurent DUPLOMB, Jean-Paul NICOLAS (suppléant).**Absents représentés et ont donné pouvoirs :**Paul BARD a donné pouvoir à Laurent MIRMAND
Denis THOUMY a donné pouvoir à Didier PINOT**Absents :** André DEFAY, Frédéric GIRODET, Roland LONJON et Michel CHAPUIS, Laurent BERNARD.**REPRISE PAPIER 2023**

Le SICTOM Velay-Pilat avait contractualisé avec la société SUEZ pour la reprise du papier au niveau du centre de tri de la collecte sélective de Firminy. Ce marché a été repris par le SYMPTTOM suite au transfert de compétences à compter du 01-06-2022.

Ce contrat arrive à échéance au 31-12-2022.

La société SUEZ nous propose de prolonger d'un an ce contrat selon les conditions financières suivantes :

JRM 1.11 => reprise à 185 €/tonne (base décembre), prix plancher à 90 €/tonne.

GM 1.02 => reprise à 35 €/tonne (base décembre), pas de prix plancher.

Indexation 50% COPACEL et 50% Usine Nouvelle.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **APPROUVE à l'unanimité** la prolongation d'un an du contrat de de reprise du papier avec SUEZ selon les conditions tarifaires suscitées.
- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président pour engager toutes les démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires, pour assurer l'exécution des présentes dispositions et d'inscrire les crédits correspondants au budget du SYMPTTOM.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

S.Y.M.P.T.T.O.M
17, Rue du Général de Chabron
BP 20029
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél : 04 71 75 57 57

Le Président


Jean-Paul LYONNET